



## **Rapport de la commission concernant le préavis municipal 2021-48 relatif à la réfection de la rue de l'Ancienne-Poste**

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission « Travaux chemin de l'Ancienne-Poste », composée de Mme Delphine Probst, Messieurs Borgeaud Nicolas, Borgeaud Sébastien, Pierre-Yves Dénéreaz, Christian Ducommun, Eric Joseph et Philippe Gacond, s'est réunie sur convocation de la Municipalité le 19.5.2021. La commission des Finances était représentée par Mme Samanta Cardaropoli et M. Claude Brocard.

La Municipalité était représentée par Messieurs P.-A. Ischi et Didier Chapuis qui étaient accompagnés de M. Arnaud Simonet, Chef du service technique.

La commission « Travaux chemin de l'Ancienne-Poste » a donc été convoquée pour étudier le préavis concernant la demande de crédit de réalisation de CHF 672'000.- pour la réfection complète de la rue de l'Ancienne-Poste comprenant les travaux suivants :

- La mise en séparatif d'eaux claires et d'eaux usées
- Le remplacement du réseau d'eau potable
- Le changement des mâts d'éclairage public
- La réfection complète de la chaussée

Quelques points du préavis municipal ont été approfondis par les membres de la commission :

- Ces travaux d'une durée d'env. 4 mois ont été planifiés de manière à pouvoir profiter de synergies du chantier de la route de la gare et seront également exécutés par la Société Camandona SA.
- Les nombreuses ruptures du réseau d'eau nous obligent à faire ces travaux de mise aux normes du réseau d'eau. Avec ces travaux nous atteindrons un réseau aux normes à hauteur de 60%.
- Avec la pose d'une borne hydrante, nous bénéficions de subsides ECA « défense incendie » de CHF 11'000.
- Le point concernant la fragilité du mur de soutènement de la parcelle n°45 a retenu l'attention des spécialistes de la construction. La commission a souhaité s'assurer que le bureau d'ingénieur responsable de ces travaux ait pris en compte les potentielles difficultés d'étaillage lors de la mise en soumission afin d'éviter de mauvaises surprises à la fin du chantier. Après vérification par M. P.-A. Ischi, le montant prévu paraît suffisant, tenant compte de la distance entre la tranchée et le mur à soutenir. Toutefois nous nous permettons de vous rendre attentif à ce point pour que le bureau d'ingénieur responsable fasse prendre à l'entreprise en charge de ce chantier, toutes les mesures nécessaires (éventuellement faire vider la piscine hors sol située en dessus du mur) afin de réduire au maximum tous les risques.

- Les opérateurs de câblage ont été contactés afin de s'assurer qu'il n'y aura pas d'autres interventions non coordonnées sur ce chemin.

Les membres de la commission des finances se sont inquiétés de savoir si cette dépense allait avoir un impact sur le plafond d'endettement de la commune. M. Didier Chapuis a répondu par la négative.

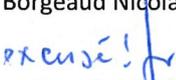
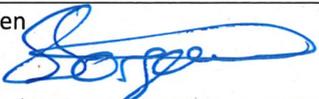
La commission approuve également la proposition municipale de financement de l'investissement ainsi que son amortissement selon le préavis soumis.

Conclusion

A l'unanimité, la commission « Travaux chemin de l'Ancienne -Poste » vous propose d'accepter les conclusions du préavis 2021-48 telles que présentées par la municipalité.

Penthalaz, 14.6.2021

Les membres de la Commission « Travaux chemin de l'Ancienne-Poste »

Delphine Probst 	Ducommun Christian 
Borgeaud Nicolas <i>excusé!</i> 	Gacond Philippe, rapporteur 
Borgeaud Sébastien 	Eric Joseph 
Dénéreaz Pierre-Yves 